



# Mairie de Sausses

## Compte Rendu du conseil Municipal

**Du 02 juin 2008**

Présents : Tous les conseillers (voir feuille d'émargement)

Ouverture du conseil à 19h45

### **Points traités :**

#### **1) Présentation du Pays des 3V :**

Mmes Juliette GROSSMITH et Chloé MONTA nous présentent le rôle et les missions du Pays des 3V.

Melle Chloé Monta chargée de la mission forêts

Mme Juliette GROSSMITH est la Directrice du Pays A3V

Le pays est une association loi 1901 composé de 39 communes.

Il regroupe 5 structures intercommunales. En terme de surface, nous avons une grande surface, alors qu'en densité de population nous sommes parmi une des plus faibles.

Christian BLUA est secrétaire du bureau du Comité de Pays et membre de la commission infrastructure.

Le Président est Gilbert SAUVAN.

Sur le département, il y a 7 pays.

Sur Sausses, le pays A3V pourrait nous aider à développer les projets (bistrot de pays, ferme bio...).

Opération Amélioration de l'Habitat est une des opérations de l'A3V (particuliers qui souhaitent réhabiliter leurs logements afin de pouvoir le louer, les propriétaires qui souhaitent réhabiliter leurs logements sous condition de ressources).

Projet de l'ADSL qui a démarré il y a environ 2 ans et demi suite à un appel à projet financé par La Région et L'Europe (subvention à hauteur de 80%), la technologie la plus adaptée et retenue est le WIFI.

Le canton du SIVOM d'Entrevaux en sera le propriétaire. Le prix sera environ de 29 €/mois. Les travaux devraient être effectués d'ici 3 mois.

## **2) Vote délégués pour les élections sénatoriales :**

Le maire informe : les élections sénatoriales ont lieu le 21 septembre 2008.

Nous devons faire un conseil municipal extraordinaire le 27 Juin 2008 pour élire 1 titulaire et 3 suppléants qui seront les grands électeurs représentant la commune de Sausses.

## **3) Validation projet expansion des pâturages concernant le berger**

Monsieur Auduro a pris contact avec Monsieur PASTORINO qui est d'accord avec l'extension de ses pâturages. Le montant de la redevance est fixé à 150 €/an, elle était jusqu'à présent de 100 €. Ce montant est payable en début d'année. Dans la concession de ses pâturages, il va lui être demandé l'entretien de la piste d'accès à sa bergerie. Une visite de l'ONF a été effectuée qui s'avère très positive. La Mairie et le responsable de l'ONF rencontreront le berger pour lui faire signer la concession de pâturage annuel.

## **4) Points sur les projets en cours :**

- Aménagement local « magasin »
  - Le local « magasin » pourrait servir pour pouvoir se rencontrer, fête du village, réception pour les particuliers (baptêmes,.....)
  - Devis de remise en état global pour un montant de 5250 € (maçonnerie, isolation, fenêtre, aménagement de l'auvent, etc.....)
  - Il a été décidé de ne pas faire la peinture et de réaliser en priorité le changement des fenêtres et le nettoyage de l'intérieur
  - Il a été fait un devis pour un chauffage solaire, qui s'évalue environ 6 200 € en tenant compte des aides de la région.
  - Il s'avère que cela est trop cher et pas rentable sur la durée.
  - Il a été décidé de mettre en place un chauffage électrique traditionnel.
  - Reste à demander un devis pour la plomberie afin de déplacer l'évier et prévoir une sortie d'eau extérieure.
  - Pour le prochain Conseil Municipal, tous les devis seront à présenter afin de prendre la décision définitive.
- Local Apiculteur
  - Les travaux ont été effectués réouverture de l'ancienne porte.
  - Au niveau de la plomberie, une installation est possible (évacuation et apport d'eau) le devis s'élève à 2 000 € HT.
  - Total de l'investissement 3 850 HT.
  - La totalité de l'investissement avec les loyers seront amortis en 2 ans
  - Un bail de 3 ans est prévu.

- Il faudra définir comment va être facturé l'électricité. Voir s'il est possible de faire installer un compteur directement pour ce local
- Tous les travaux peuvent être faits pour le mois de Juin afin que la Mairie perçoive le 1<sup>er</sup> loyer en Juillet.
- Dalle béton local poubelles :
  - La dalle a été légèrement élargie et la souche a été enlevée.
  - Le container à verre sera décalé afin de ne pas endommager la toiture à chaque passage du camion.
  - Deux jardinières ont été mises en place sur le devant du local.
- Bibliothèque :
  - Le devis concernant les rayonnages a été demandé au menuisier et sera présenté au prochain Conseil Municipal.
  - Un ordinateur sera installé ainsi qu'une connexion à internet pour le public.
- Enfouissement ligne électrique
  - Les travaux ont pris du retard en raison du mauvais temps
  - Il y a eu une portion d'égout qui a été cassé, le plombier est intervenu il a fallu changer une portion de tuyaux
  - Coût : 894 €.
  - Nous avons profité de l'ouverture de la tranchée pour enfouir aussi les câbles France Telecom : coût 800 €
- Nettoyage des bassins
  - Les 19 et 20 Mai les bassins ont été nettoyés.
  - L'opération s'est parfaitement déroulée et nous a permis de maîtriser parfaitement le fonctionnement du réseau d'alimentation en eau potable du village et de créer une procédure de fonctionnement qui servira aux prochains nettoyages
  - Il a aussi été confirmé la possibilité de faire communiquer le bassin de la colette avec celui de l'Adoux en cas de besoin.
- Nettoyage station d'épuration
  - Le nettoyage de la fosse est prévu courant Juin.
  - Cela nous permettra de voir si les modifications effectuées au niveau des gouttières du village et des fontaines permettront de ne faire vider la fosse qu'une fois par an. Il a été demandé au habitant qui ont une fosse la possibilité de faire vider la leur afin de bénéficier de tarif préférentiel (environ 260 €/foyer si au minimum 3 foyers)
  - A ce jour nous n'avons reçu qu'une demande
- Peinture barrières
  - La peinture des barrières du Village a commencé.
- Mise en place barrière église
  - La barrière de l'Eglise a été posée, la peinture est en cours.

## **5) Mise en place enquête du plan de zonage d'assainissement**

Une étude officielle de la station d'épuration va être effectuée. Un plan de zonage va être fait. Cette délibération est obligatoire pour la suite du projet BURGEAP demandé par le SIVOM. La délibération sera signée au prochain CM, une synthèse sur le dossier BURGEAP sera faite par Franck.

## **6) Présentation avant projet syndicat d'arrosage ASA**

Suite à la présentation par le président actuel de l'ASA, lors d'un précédent conseil municipal, de son intention de démissionner avec l'ensemble du bureau, il a été exposé un avant projet d'organisation de l'ASA qui sera présenté aux adhérents lors de la prochaine réunion de l'assemblée Générale a une date à définir par le bureau actuel de l'ASA.

## **7) Identification de voitures abandonnées sur la commune**

En ce qui concerne les véhicules abandonnés sur la commune, il est prévu de faire venir une entreprise afin de faire évacuer les épaves.

Il est nécessaire d'avoir la carte grise de chaque véhicule.

Un affichage est prévu afin que les personnes s'inscrivent en Mairie pour pouvoir faire évacuer les épaves avant le 30/06/08.

M Alain Robini s'engage à faire le recensement des épaves dans le courant du mois de juin

## **8) Points divers :**

- Demande de Permis de construire hors zone actuellement urbanisée
  - Un dossier est en cours qui doit faire l'objet d'une délibération qui sera présentée au prochain conseil municipal
- Le Diocèse doit la somme de 1 273.78 € à la mairie dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'église. Cette somme doit être reversée dans les semaines qui viennent.
- ADMR nous a contactés afin de nous proposer leurs services. Les personnes intéressées peuvent contacter Laurent MICHEL. Le courrier est affiché à l'intérieur de la Mairie.
- La Mairie à reçu des demandes de subventions pour divers Collèges ou associations.
  - Le budget des subventions 2008 est bouclé, toutes les prochaines demandes seront étudiées dans le cadre du budget 2009.
- Le 27 mai s'est tenue une réunion de tous les comités des fêtes du Canton en présence des chefs de Gendarmerie d'Annot et d'Entreaux.
  - Les gendarmes ont donné leurs consignes pour le débit de boissons Licence II
  - Les organisateurs ont été informés que cette année il n'y aura pas de présence permanente des forces de l'ordre lors des fêtes de village.

- La fête de Sausses est prévue le 8, 9, 10 Août 2008, le thème principal sera le cinéma
  - L'apéritif d'honneur est prévu le samedi 8 août en fin de soirée (18h)
- Laurent Michel propose de mettre en place une permanence tournante des Conseillers Municipaux une matinée par mois.
  - Cette proposition, n'ayant pas recueillie l'approbation de tous les conseillers municipaux, ne sera pas mise en place.
- Il avait été envisagé d'éteindre la lumière de la place de l'Eglise la nuit dans un souci d'économie d'énergie.
  - Après étude cela ne sera pas nécessaire étant donné que ce sont des lumières très basse consommation
  - En ce qui concerne les autres points lumineux du village nous attendons une réponse de l'ADEME
- Le prochain bulletin sera distribué vers le 17 juin
  - Il sera distribué directement par les membres du conseil municipal dans un souci d'économie
  - Un test va être réalisé pour l'envoyer par la poste aux personnes n'habitants pas le village à l'année afin de créer un lien
- Dans le cadre de l'OPAH en relation avec Patricia GONZALES, pour la rénovation de la façade de la Chapelle pour la formation des artisans, un architecte conseillé a été mandaté et passera à Sausses le Mardi 10 Juin

### **9) Questions du public :**

- L'ancienne municipalité avait projeté de passer la surface des terrains du permis de construire de 1000 m<sup>2</sup> à 1500 m<sup>2</sup>.
  - A l'heure actuelle aucune délibération dans ce sens n'a été prise
  - Un projet de mise en place de « carte communale » est à l'étude et débutera à la rentrée 2008.

Fin de la séance : 22H50

**Le prochain conseil municipal à été fixé au 07 juillet 2008**

**Le Maire  
Daniel Paravicini**